

## Ateliers de l'été Les réponses à vos questions

### Sécurité autour du City stade

« Même si c'est mieux qu'avant, face à la Tour B, des enfants descendent depuis l'espace de musculation et traversent la rue René-Caillé sans regarder.

Est-il possible d'installer une ou plusieurs chicanes avant le parking ? »

→ Cette proposition est à l'étude.



### Accessibilité des conteneurs

« Pour les personnes en fauteuil, il est très difficile de mettre les poubelles dans les nouveaux conteneurs : trop hauts et peu accessibles en raison d'ordures laissées au pied. »

→ Quand les conteneurs sont pleins, essayez de ramener vos déchets chez vous et d'attendre le prochain ramassage.



### Poubelles

Il faudrait plus de poubelles au niveau du City stade, elles sont souvent pleines.

→ L'ajout d'une poubelle est à l'étude.

### Bancs : des demandes contradictoires

« Pour certains habitants, il n'y a pas assez de bancs entre le bâtiment Charcot et la rue René Caillé. Pour d'autres, le banc existant génère trop de bruit. Pour d'autres encore, ce banc est installé trop près de l'allée qui voit passer de nombreuses trottinettes. »

→ Cette question va donner lieu à une enquête-consultation au printemps, afin de préciser le besoin et d'identifier l'emplacement le plus adapté.



### Tables de pique-nique

"Est-ce possible d'en installer autour du City stade ?"

→ La place manque et les tables se retrouveraient trop près des bâtiments, ce qui peut entraîner des nuisances.

### Gestion intégrée des eaux pluviales

« Certains réservoirs d'eau gardent l'eau longtemps. Près de la Tour C, il y a un réservoir qui ruisselle en dévalant la pente. »

→ Des réservoirs ont déjà été revus depuis septembre. La Gestion intégrée des eaux pluviales étant une nouvelle manière de procéder, la Collectivité reste en observation du fonctionnement des bassins et apprend avec les entreprises au fur et à mesure.



Votre quartier en mouvement

La rénovation urbaine est maintenant bien engagée à Favreau-Les Mauges. La requalification des espaces publics est toujours en cours mais les changements sont tout à fait visibles aujourd'hui. Votre cadre de vie s'améliore avec cette opération d'envergure menée par l'Agglomération du Choletais.

### Compagnons du Devoir



Globalement, l'opération de requalification urbaine vise à :

- améliorer et sécuriser les liaisons piétonnes et cyclistes ;
- simplifier le plan de circulation et de stationnement ;
- augmenter l'offre de stationnement à proximité des logements ;
- créer des espaces paysagers conviviaux ;
- proposer des aires de jeux et de sport adaptées ;
- renouveler l'ensemble des réseaux ;
- optimiser la collecte des déchets.

Depuis octobre 2021 et pour un an, le bâtiment Sèvre-Loire Habitat occupé par les Compagnons du Devoir est en cours de réhabilitation. Cette restructuration va permettre aux Compagnons d'accroître leur capacité d'accueil dans le Choletais. Le montant des travaux s'élève à 1,3 million d'euros.

Les Compagnons du devoir proposent à des jeunes gens, à partir de 15 ans, une formation à des métiers traditionnels. Elle est fondée sur l'apprentissage, la vie en communauté et *Le voyage du Tour de France du compagnonnage*. Le compagnonnage a pour double objectif de former des individus responsables en même temps que des professionnels qualifiés.



## Fin de la phase 2

Les entreprises de travaux publics ont repris les travaux le 17 janvier 2022, avec comme priorité le parking situé à l'arrière du bâtiment Dumont-d'Urville. →

Se terminent également l'assainissement rues Lyautey et Malleray, le réaménagement du giratoire et du parking Charles-de-Foucault pour l'été 2022. ↓



Ces travaux occasionnent des difficultés pour le stationnement. Merci aux habitants pour leur patience pendant cette période.



## Fin de la phase 3

Après une période de préparation, la réalisation des enrobés de voirie a été engagée fin février dans la rue Vasco de Gama. Les finitions seront réalisées début avril : signalisation, marquage au sol...

Les jeux et les tracés deux roues dans la rue Vasco de Gama sont également programmés pour avril, avant les vacances de printemps, pour que les enfants en profitent au plus vite.

En mars et avril, en fonction des conditions climatiques, les plantations, l'engazonnement et la pose de corbeilles et bancs seront réalisés.



L'aire de jeux rue Vasco de Gama est programmée pour avril.

### Comment prendre soin des espaces rénovés ?

- > **respecter les nouveaux sens de circulation** et les nouvelles places de stationnement
- > **utiliser les chemins piétons** pour circuler dans le quartier, afin de respecter la croissance des végétaux, y compris les pelouses
- > **veiller à jeter ses déchets dans les poubelles installées dans l'espace public.** Ou si vous le pouvez, ramenez vos déchets chez vous et utilisez votre poubelle personnelle. En effet, quand les poubelles extérieures débordent, les déchets peuvent s'envoler et créer de la pollution, détériorer votre cadre de vie et attirer les rats et pigeons, dont la présence en nombre n'est pas saine.

**Déposez vos poubelles personnelles dans les conteneurs prévus pour cela et non à côté.** Autrement, certaines personnes, en fauteuil roulant notamment, ne peuvent plus accéder aux conteneurs.



## LogiOuest - la résidentialisation

Avant d'engager les opérations de résidentialisation au pied des tours Malleray, LogiOuest avait prévu de réaliser les travaux d'isolation des habitations par l'extérieur (275 logements) et de reprendre les réseaux de chauffage. Ces interventions sont maintenant terminées, ce qui laisse le champ libre aux aménagements des espaces extérieurs au pied des immeubles : espaces verts et ludiques notamment.

LogiOuest engagera ces travaux prévus sur 12 mois au printemps 2022.



## Un chaucidou rue du Maréchal-Lyautey

À compter du mois de mars, la rue du Maréchal-Lyautey est transformée en "chaucidou".

Chaucidou, c'est le nom désignant une voie centrale banalisée, contraction de "chaussée pour circulations douces". Il s'agit, dans un espace contraint pour les automobilistes, de donner de la place aux modes de transport doux : le vélo en premier lieu. Cette réorganisation de la chaussée est testée à partir de la mi-mars dans la rue Lyautey, qui traverse le quartier.

Avec une vitesse limitée à 30 km/h, cette voie unique, sans sens de priorité, doit protéger les cyclistes en mettant à leur disposition une bande latérale de chaque côté de la chaussée. Les automobilistes doivent donc se partager une voie centrale réduite et sans ligne de démarcation intérieure. Pour les vélos, c'est simple : ils doivent rouler sur les côtés. L'automobiliste, quant à lui, doit rouler sur la voie centrale, sauf si un autre véhicule arrive dans l'autre sens. Dans ce cas, les deux véhicules se déportent sur le côté et roulent en partie sur la voie cyclable. En prenant bien garde à la présence d'éventuels vélos, et en patientant le cas échéant dans la roue de ces derniers, le temps du croisement avec d'autres véhicules.

